# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Aigrefeuille d'Aunis • Anais • Ardillières • Ballon • Bouhet • Breuil la Réorte • Chambon
Chervettes • Ciré d'Aunis • Forges • Genouillé • Landrais • Le Thou • Marsais • Péré
Puyravault • Saint Crépin • Saint Georges du Bois • Saint Germain de Marencennes
Saint Laurent de la Barrière • Saint Mard • Saint Pierre d'Amilly • Saint Saturnin du Bois
Surgères • Vandré • Virson • Vouhé

Aunis Sud

Ma Communauté de Communes

2/

SOMMAIRE


3/ **UNE CDC AU SERVICE DE SES HABITANTS**

9/ **UNE CDC ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE**

17/ **UNE CDC GARANTE D'UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET COHÉRENT**

25/ **UNE CDC SOLIDAIRE ET À L'ÉCOUTE**

30/ **UNE CDC ATTENTIVE À L'ACCUEIL ET À L'ACCOMPAGNEMENT DE SA JEUNESSE**

34/ **UNE CDC ÉCO-RESPONSABLE TOURNÉE VERS L'AVENIR**

39/ **UNE CDC PORTÉE PAR UNE GESTION SAINE ET RESPONSABLE**

**Jean Gorioux,**
**Président de la Communauté de Communes Aunis Sud**

2014 a été une année très riche pour la Communauté de Communes Aunis Sud. Une première année de fonctionnement représente toujours un moment particulier, une période de transition qu'il faut savoir aborder avec patience et efficacité.

Vivre à 27 communes demande du temps. Il a fallu apprendre à se connaître, à travailler en équipe, à se saisir de nouveaux enjeux, dans un contexte où les élections municipales ont changé en profondeur le Conseil communautaire en cours d'année.

Notre Communauté de Communes a passé ce cap grâce à l'implication de ses élus, au travail de ses agents et à la préparation méticuleuse de l'opération de fusion/extension par nos prédécesseurs.

Les contours de notre territoire ont changé, le rapport d'activité aussi ! Plus clair et plus lisible, il a été pensé par la commission et le service communication pour mieux faire connaître les compétences d'Aunis Sud, les moyens dont elle dispose et toutes les réalisations de l'année 2014.

Au fil des changements législatifs ou des choix des élus déterminés à mieux gérer l'argent public, la Communauté de Communes entre de plus en plus dans le quotidien des habitants. Je souhaite que ce rapport d'activité vous apporte l'éclairage nécessaire à la compréhension de l'organisation et de la vie de notre territoire.

Bonne lecture !

Jean GORIOUX
Président de la Communauté de Communes Aunis Sud

Aunis Sud
Ma Communauté de Communes


Directeur de la publication : Jean Gorioux
Comité de rédaction : Commission Communication
Rédactrice en chef : Marie-Pierre Brunet
Coordination éditoriale : Caroline Sagnier, Vincent Ader
Conception & réalisation : INSTANT URBAIN
Photos : Martin Charpentier, Xavier Léoty, CdC Aunis Sud
Impression : Document Concept 17

IMPRIM'VERT®


# UNE CDC AU SERVICE DE SES HABITANTS

Idéalement située en Charente-Maritime à proximité de La Rochelle, Niort et Rochefort, la Communauté de Communes "Aunis Sud" a vu le jour au 1er janvier 2014.
L'objectif ? Offrir à l'ensemble des habitants et des acteurs du territoire de meilleurs services, dans une logique d'efficacité et de mutualisation des moyens. Cette fusion constitue une condition essentielle pour mener à bien des projets ambitieux, à l'échelle d'un nouveau territoire de 27 communes. Développement économique, petite enfance, action sociale, sport... Les compétences de la Communauté de Communes sont nombreuses !

## LES CHIFFRES CLÉS

**50** élus

**81** agents

**13** commissions

**15** conseils communautaires

**325** délibérations votées

# 2014, ANNÉE DE LA FUSION : UN TERRITOIRE AUX FRONTIÈRES REDESSINÉES

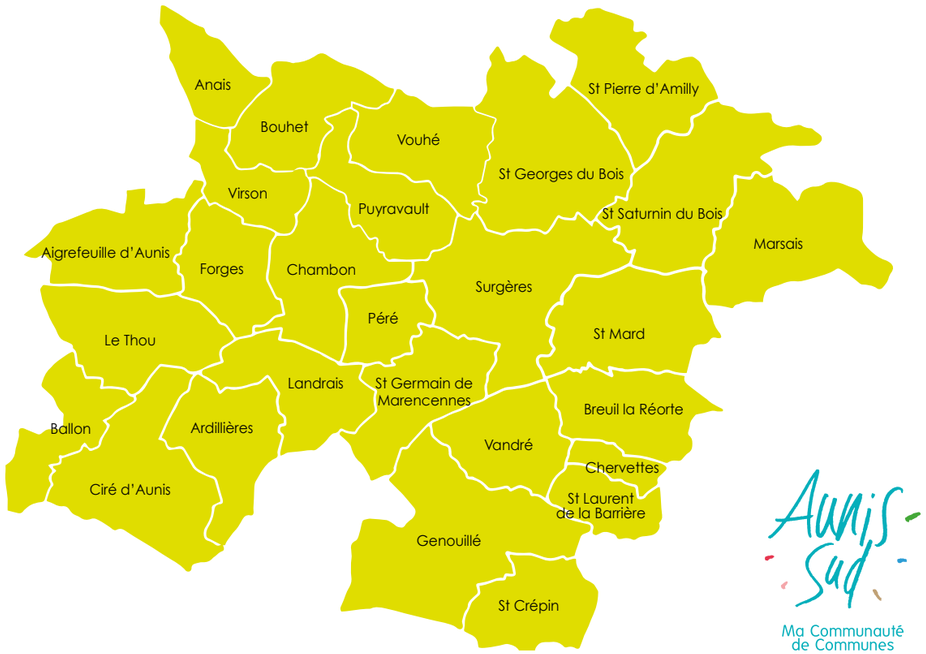


**27**
communes

**35 000**
habitants

Depuis le 1er janvier 2014, la Communauté de Communes Aunis Sud regroupe 27 communes, représentant 35 000 habitants.

Cette récente fusion-extension a été réalisée dans le cadre de la réforme territoriale du 16 décembre 2010 et du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale.

Elle a été actée par 2 arrêtés : n° 12-825 DRCTE-B2 et n° 12-823 DRCTE-B2 du 3 avril 2012, qui imposent :

- que 9 des 17 communes de la Communauté de Communes Plaine d'Aunis rejoignent la Communauté d'Agglomération de La Rochelle,
- que le reste des communes de la Cdc Plaine d'Aunis fusionne avec la Communauté de Communes de Surgères (comptant déjà 12 comunes),
- qu'Ardillières, Ballon et Ciré d'Aunis rejoignent ce nouveau groupement,
- et enfin que les communes de Chervettes, Génouillé, Saint Crépin et Saint Laurent de la Barrière, issues de la Communauté de Communes de Val de Trézence de la Boutonne à la Devise, intègrent également cet ensemble.



# DU PRÉSIDENT AUX AGENTS, UN FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE ET EFFICACE

## PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENTS

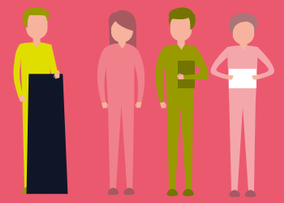

Représentant légal de la CdC, le Président est le chef de l'exécutif et des services. Élu par le Conseil communautaire, il est accompagné de 8 Vice-Présidents, chacun étant chargé d'une des grandes compétences de la CdC. Le Président convoque et préside le Conseil, puis organise la mise en œuvre des décisions prises par ce dernier en s'appuyant sur les services compétents de la collectivité.

## BUREAU

Le Président, les Vice-Présidents et d'autres membres du Conseil communautaire forment le Bureau. Avant chaque Conseil, il examine les dossiers préparés par les Commissions et émet un avis sur les projets qui seront soumis au vote.

## SERVICES

Les services regroupent tous les agents de la CdC. Ils sont des rouages essentiels de la politique communautaire puisque leurs compétences spécialisées permettent l'application concrète des décisions prises par le Conseil.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Assemblée délibérante, le Conseil est le cœur de la vie politique communautaire. C'est lui qui débat et vote les grandes orientations et réalisations. Les délégués qui le composent sont tous des élus municipaux. Le Conseil se réunit tous les mois. Ces séances sont ouvertes au public.

## COMMISSIONS

Ces groupes de travail thématiques sont chargés d'élaborer les dossiers liés à un domaine de compétence particulier et de formuler des propositions avant qu'ils ne soient transmis au Bureau et discutés au Conseil. Placées sous l'autorité des Vice-Présidents, elles sont au nombre de 13 pour le mandat 2014-2020.

# DES ÉLUS POUR UNE POLITIQUE COMMUNAUTAIRE COHÉRENTE

## LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Joël LALOYAUX Aigrefeuille d'Aunis
Anne-Sophie DESCAMPS
Aigrefeuille d'Aunis
Marie-France MORANT
Aigrefeuille d'Aunis
Bruno GAUTRONNEAU Anais
Jean-Marie TARGÉ Ardillières
Olivier DÉNÉCHAUD Ardillières
Emmanuel DEVAUD Ballon
Annie SOIVE Bouhet
Étienne YVENAT Bouhet
Joël BAECKER Breuil la Réorte
François GIRARD Chambon
Évelyne CARIOU Chambon
Daniel ROUSSEAU Chervettes
Jean-Michel CAPDEVILLE Ciré d'Aunis
Pascale GRIS Ciré d'Aunis
Gilbert BERNARD Forges
Jean-Michel SOUSSIN Genouillé
Francis MENANT Landrais
Danielle BALLANGER Le Thou
Benjamin PENIN Le Thou
Geneviève FRAIGNEAU Marsais
Christine BOUYER Marsais
Christine JUIN Péré
Philippe GORRON Saint Crépin
Mayder FACIONE Saint Georges du Bois
Joël DULPHY Saint Georges du Bois
Walter GARCIA
Saint Germain de Marencennes
Véronique ZAMPARO
Saint Germain de Marencennes
Marie-Véronique CHARPENTIER
Saint Laurent de la Barrière
Bruno CHAIGNEAU Saint Mard
Fanny BASTEL Saint Pierre d'Amilly
Philippe AVRARD Saint Saturnin du Bois
Jean-Yves ROUSSEAU Surgères
Thierry ANDRIEU Surgères
Sylvie PLAIRE Surgères
Marie-Joëlle LOZAC'H-SALAÜN Surgères
Jean-Pierre SECQ Surgères
Pascal TARDY Vandré
Sylvain BAS Vandré
Thierry PILLAUD Virson
Thierry BLASZEZYK Vouhé

La mise en place de la nouvelle CdC au 1er janvier a nécessité l'installation temporaire des élus et l'élection du président, M. Guy Beugnon, et de 11 vice-présidents :

M. Brunier, M. Gorioux, M. Fouchard, M. Blaszezyk, M. Delbecque, Mme Brunet, M. Bernard, Mme Desprez, M. Duchez, Mme Filippi et M. Rousseau.

Le Bureau communautaire a également été installé et des délégations au Président ont été définies.

En avril 2014, après les élections municipales et communautaires, de nouveaux élus sont installés :

## LE PRÉSIDENT

**Jean GORIOUX**
Saint Georges du Bois
*Finances*

## LES VICE-PRÉSIDENTS

**Catherine DESPREZ**
Surgères
1ère Vice-Présidente
*Développement économique et CIAS*

**Christian BRUNIER**
Le Thou
2e Vice-Président
*Enfance - Jeunesse*
*Famille - Emploi*
*Insertion/Affaires scolaires*
*Habitat - Logement*

**Gilles GAY**
Aigrefeuille d'Aunis
3e Vice-Président
*Patrimoine et Services Techniques*

**Marie-Pierre BRUNET**
Saint Saturnin du Bois
4e Vice-Présidente
*Tourisme et Communication*

**Raymond DESILLE**
Puyravault
5e Vice-Président
*Aménagement et Urbanisme*

**Patricia FILIPPI**
Saint Mard
6e Vice-Présidente
*Personnel et Culture*

**Marc DUCHEZ**
Genouillé
7e Vice-Président
*Sport*

**Micheline BERNARD**
Forges
8e Vice-Présidente
*Environnement et Marchés Publics*



# DES COMPÉTENCES CLAIRES POUR UN PROJET DE TERRITOIRE AMBITIEUX

## LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

**Développement économique :**

- Animation et promotion économique du territoire
- Aménagement et gestion des zones d'activités industrielles, artisanales, commerciales et tertiaires
- Création et gestion d'immobilier d'entreprises (ex : Ateliers Relais, Pépinière d'entreprises Indigo)
- Mise en place de programmes de développement et de promotion touristique (itinéraires thématiques, villa gallo-romaine à Saint Saturnin du Bois)

**Aménagement de l'espace :**

- Définition du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Instruction mutualisée des autorisations d'urbanisme
- Étude et création de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)
- Grands travaux d'aménagement (ex : futur Pôle Gare de Surgères)

## LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **Politique du logement social, de l'habitat et du cadre de vie :**
  - Rédaction d'un programme local de l'habitat
  - Mise en place de points d'accueil et d'information sur le logement
  - Soutien financier à la création de logements sociaux
  - Mise en place d'actions favorisant la sédentarisation et le passage des gens du voyage

- **Action sociale :**
  - Équipements destinés à la petite enfance et à la jeunesse
  - Définition d'un Projet Éducatif Local pour coordonner les acteurs et les actions enfance/jeunesse
  - CIAS : coordination des partenaires sociaux, aides financières et alimentaires aux publics en difficulté
  - Logements d'urgence
  - Soutien aux associations de formation et d'insertion
  - Maison de l'Emploi

- **Protection et mise en valeur de l'environnement :**
  - Gestion des déchets ménagers
  - Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles et les espèces végétales aquatiques envahissantes

- **Politique culturelle :** Équipements culturels et leur animation (Le Palace, Écoles de musique, réseau des bibliothèques)

- **Politique sportive :**
  - Équipements sportifs (ex : gymnase Dulin)
  - Animation en milieu scolaire et extrascolaire (ex : Vac-En Sport)
  - Soutien aux manifestations sportives

- **Voirie** relevant de la CdC

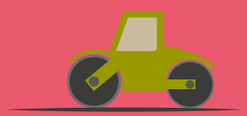

## LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **Gendarmeries** (gestion des bâtiments)
- **Mobilité** (mise à disposition de minibus, transports pour la natation scolaire)
- **Affaires scolaires** (frais de fonctionnement de la médecine scolaire, frais spécifiques pour les élèves en difficulté ou en situation de handicap)

# DES SERVICES AUX MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

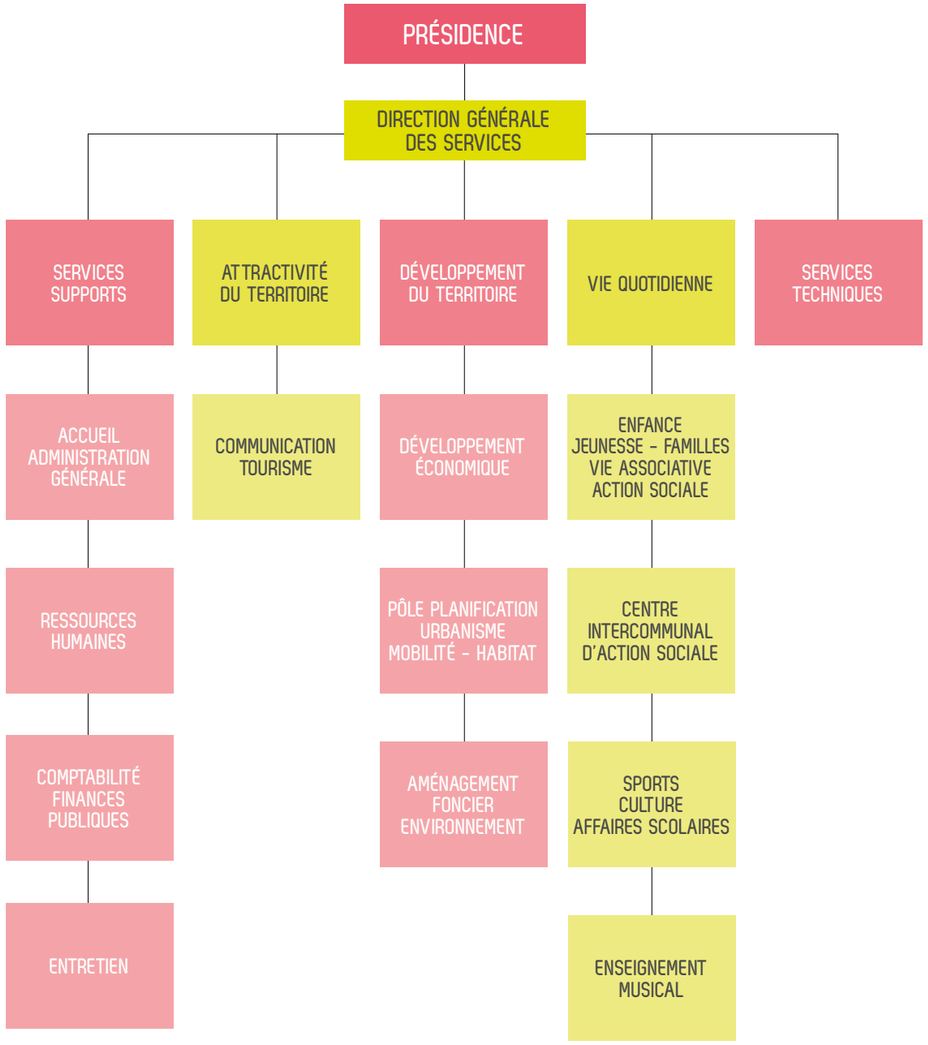


# UNE CDC ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

L'attractivité et la qualité de vie d'un territoire se construisent sur la durée, sur des valeurs et des engagements cohérents. La Communauté de Communes a un rôle à jouer pour susciter et accompagner le développement du territoire. Cette approche doit s'exprimer en termes d'infrastructures, d'animation du tissu d'entreprises, de promotion économique et de développement touristique, en diversifiant les modalités d'intervention de la Communauté de Communes.

## LES CHIFFRES CLÉS

**1829**
visiteurs au site archéologique de Saint Saturnin du Bois

**21**
personnes accompagnées dans leur projet professionnel ou d'aide à la création-reprise d'entreprises

**408**
participants aux Cycle & Sound

**250**
élèves inscrits au Conservatoire de Musique

**17 234 €**
de subventions pour les manifestations culturelles

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :
## CRÉER LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE POUR TOUS LES PORTEURS DE PROJET

### La Pépinière d'entreprises Indigo

Soucieuse de renforcer son dynamisme économique, la Communauté de Communes dispose d'une Pépinière d'entreprises. Cette structure met à disposition des locaux (bureaux et ateliers) aux entreprises se créant sur le territoire. Elle leur assure un accompagnement en matière d'implantation, de développement, de conseils et de relations avec un réseau de partenaires publics et privés.

Depuis le 1er novembre, la Pépinière a inauguré un espace de co-working. Pour renforcer sa visibilité auprès des acteurs économiques, un plan de communication ambitieux a été engagé : campagne d'affichage, présence aux salons professionnels, création d'une page Facebook, mise en place d'un événement pour la date d'anniversaire, réalisation d'une campagne radio…

La Pépinière d'entreprises Indigo c'est :

- une capacité d'accueil de 1550 m²,
- 4 entreprises accueillies en 2014,
- 10 emplois créés, 1 contrat d'apprentissage, 1 contrat de professionnalisation,
- un taux d'occupation de 50 %,
- 104 personnes accueillies dans le cadre des permanences des partenaires (Espace gestion et CCI Rochefort).

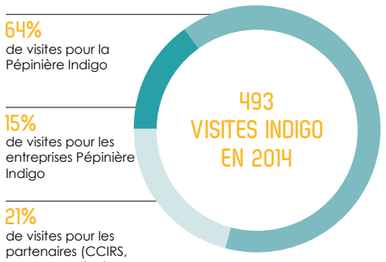


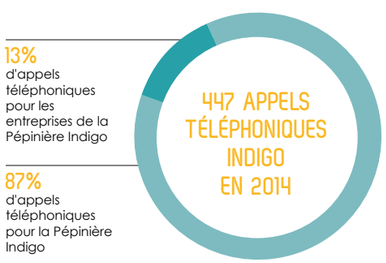


### La CdC accompagne les porteurs de projet

Le service Développement Économique aide et accompagne les particuliers dans leur projet de création ou reprise d'entreprise. Dans ce cadre, le dispositif BRDE (Bourse Régionale Désir d'Entreprendre) a permis d'attribuer des subventions pour un montant total de 80 500 € pour 16 créateurs et 5 repreneurs.

11 entreprises ont bénéficié d'un suivi post-création.

Nouveauté : "Coup de pouce TPE" pour l'aide à l'investissement dans les très petites entreprises en développement. Une entreprise du territoire a bénéficié d'une aide de 1660 €.

### Les conseils en organisation d'entreprises

Les conseils en organisation d'entreprises s'ajoutent aux compétences économiques de la CdC. Le service Développement Économique assure aux entreprises un soutien pour l'application des dispositions légales et la mise en place d'une stratégie de développement. Cette année, l'information s'est portée sur le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), ainsi que sur la nouvelle loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

**4 ENTREPRISES PRÉSENTES AU SEIN DE LA PÉPINIÈRE INDIGO**

### Le Club des entreprises Aunis Sud

Comme la Communauté de Communes, le Club des entreprises a changé de nom et a élargi ses frontières. Baptisé aujourd'hui Club des entreprises Aunis Sud, il a conservé sa volonté première : rassembler le plus largement possible pour créer du lien entre les entrepreneurs et les partenaires économiques du territoire. Son président, Michel Fulconsaint, souhaite susciter un espace convivial de rencontres et d'échanges pour faciliter l'implantation des nouveaux venus et promouvoir les activités déjà existantes. Le club est ouvert à toutes les entreprises, petites et grandes. Il compte déjà 50 adhérents.

### Le Schéma Intercommunal de Développement des Parcs d'Activités Économiques

Les élus de la Communauté de Communes ont souhaité disposer d'un document d'aide à la décision capable de mettre en cohérence le projet de territoire, le développement des entreprises et les perspectives de développement de l'offre foncière à travers les futurs Parcs d'Activités Économiques. Pour ce faire, la CdC a proposé une mission de stage à un étudiant de l'université de Tours pour une durée de 16 semaines.

## LA MÉTHANISATION
### COMMENT ÇA MARCHE ?

La méthanisation est un procédé biologique naturel permettant de valoriser des matières organiques, la biomasse, généralement collectée en circuit court dans un rayon moyen de 20 km.

Ces matières sont placées à l'intérieur d'une cuve ou d'un casier fermé, le digesteur, qui est chauffé en l'absence d'oxygène.

Sont produits une énergie renouvelable, le biogaz, et un fertilisant, le digestat, dont la finalité est la valorisation agronomique sur des parcelles agricoles.

### L'unité de méthanisation

Le principe d'installation d'une unité de méthanisation, probablement dans la Zi Ouest, a été voté en Conseil communautaire le 15 octobre 2014. Conduit par trois acteurs majeurs (Séolis Prod, spécialisé dans les énergies renouvelables ; Idex, spécialiste de l'exploitation de chaufferies ; Thierry Bouret, agriculteur et négociant en céréales et en engrais), ce projet fait l'objet de plusieurs études de faisabilité technique et financière.

*Visite d'une unité de méthanisation par des élus.*

## LES PTIT'DÉJ
### "QUI FAIT QUOI POUR MOI ?"

Organisés en partenariat avec la CCI Rochefort et Saintonge et la Chambre des Métiers, 5 petits-déjeuners d'information à destination des entrepreneurs ont réuni plus de 60 personnes sur divers thèmes comme le recrutement ou la communication.

**58,5 €**

c'est le loyer mensuel d'un bureau de 13 m² à la Pépinière

# TOURISME : FAIRE VIVRE AUNIS SUD POUR RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ

## LE POINT SUR LA FRÉQUENTATION DU SITE ARCHÉOLOGIQUE DEPUIS 2011

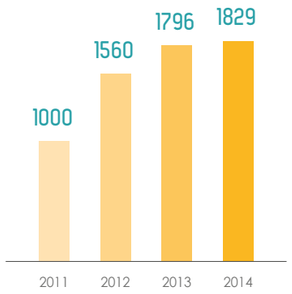

## 6 185 VISITEURS DEPUIS L'OUVERTURE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE

### Le site archéologique

La présence d'une occupation gallo-romaine a été décelée lors d'un projet de lotissement communal en plein centre-bourg de Saint Saturnin du Bois en 2008.

Aucun vestige daté de cette époque n'avait été auparavant découvert dans cette commune de 865 habitants. Une villa gallo-romaine et des traces d'activités artisanales ont été mises au jour. L'occupation du site se poursuit également au Haut Moyen Âge du 1er au 8e siècle.

Le Département de la Charente-Maritime a décidé de mettre en place dès 2011 des fouilles programmées sous la responsabilité de l'archéologue du Conseil départemental. Cette démarche a permis à la Communauté de Communes d'élaborer des actions de valorisation auprès du grand public. Une médiatrice du patrimoine a été recrutée pour programmer des visites libres et commentées, créer un parcours d'interprétation, animer des ateliers ludiques, organiser des manifestations culturelles (soirées contes aux flambeaux, apéro'fouilles, Journées européennes du Patrimoine).

Ces actions de médiation constituent un véritable outil de travail pour les enseignants de cycle 3 et les collèges.

**1 829 personnes ont visité le site en 2014 :**

- 270 visiteurs,
- 415 scolaires,
- 34 enfants pour les accueils de loisirs,
- 860 personnes lors des manifestations culturelles,
- Flux continu de visiteurs "libres" : 250 personnes en moyenne.

**Vers un projet de valorisation paysagère**

En partenariat avec le cabinet LANDARC, un projet de valorisation paysagère a été imaginé pour le site. Au préalable, un reconditionnement général a été réalisé en 2014 avec :

- l'enlèvement des bâches, le désherbage, l'évacuation des palettes et autres encombrants,
- la mise en place de trois nouveaux cheminements,
- l'installation de tentes en bambou.

### L'événement Cycle & Sound

Pour la 6e année consécutive, la CdC a poursuivi son opération : Vélo, Musique et Patrimoine. Ouverte à tous, cette opération vise à mettre en valeur différents lieux du territoire de la CdC par :

- une balade à vélo animée,
- des concerts des professeurs du Conservatoire de Musique,
- la dégustation de produits du terroir.

En 2014, les trois communes d'Ardillières, Aigrefeuille d'Aunis et Genouillé ont accueilli plus de 400 participants.

### L'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin

Dans le cadre de sa compétence tourisme, la Communauté de Communes Aunis Sud confie les missions d'accueil, d'information et de promotion touristique à l'Office de Tourisme de pôle Aunis Marais Poitevin. Dans ce cadre, la CdC verse à l'EPIC une subvention de 137 500 €.

- **Qui est-il ?**

L'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin est un office de tourisme intercommunautaire à l'échelle des 47 communes qui composent le Pays d'Aunis.

Il est né le 15 octobre 2012 de la fusion des 4 offices de tourisme jusqu'alors présents sur le territoire du Pays d'Aunis.

Il dispose de 3 locaux sur le territoire :

- **Le siège social :**
3 rue du 26 septembre 1944
17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS

- **2 bureaux pour l'accueil de la clientèle touristique :**

**- à Surgères**
5 rue Bersot 17700 SURGERES

**- à Marans**
1 place Cognacq 17230 MARANS

### L'aide au classement des hébergements

La Communauté de Communes souhaite développer un parc d'hébergements touristiques qualifié, capable de répondre aux critères d'accueil, de confort et d'accessibilité qu'attend aujourd'hui la clientèle touristique.

Dans cette perspective, la CdC Aunis Sud s'engage à verser une subvention pour le classement des meublés de tourisme et l'accès au référentiel "Chambres d'Hôtes référence" déployé par l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin.

### Le livret découverte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de Développement Touristique du Pays d'Aunis, la CdC a travaillé sur la mise en place d'un livret de découverte de la Ville de Surgères, destiné à mettre en valeur le patrimoine historique de la ville et ainsi proposer un support de visite aux touristes comme aux habitants.

Cette action marque le début d'un projet global destiné à être décliné en collection : livret découverte du patrimoine roman, livret de découverte du patrimoine industriel, etc.

### Le schéma des itinéraires cyclables

Lancé en 2011 par le Pays d'Aunis en partenariat avec la CdC Aunis Atlantique, ce schéma a pour objectif d'analyser la qualité des circuits vélo existants. Une première phase de diagnostic des 4 circuits vélo existants a été réalisée en 2012 en interne, concrétisée par des préconisations d'amélioration et de simplification. La seconde phase, à laquelle le Pays d'Aunis travaille avec un prestataire extérieur, consiste à proposer de nouveaux aménagements.

Deux nouvelles boucles seront créées sur les communes d'Aigrefeuille d'Aunis et Ciré d'Aunis.

## CHIFFRES CLÉS OTAMP

| | | |
|---|---|---|
| **84** restaurants | | |
| **100** chambres d'hôtes | › | **565** lits |
| **217** meublés et gîtes | › | **1 352** lits |
| **13** campings | › | **1 903** lits |
| **4** hôtels classés | › | **124** lits |
| **1** résidence de Tourisme-Villages de vacances | › | **594** lits |
| **1 510** résidences secondaires | › | **7 562** lits |
| **TOTAL** | › | **12 100** lits |

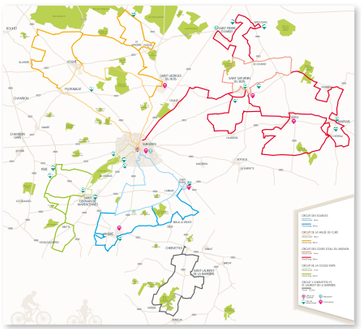

# CULTURE : UNE PROGRAMMATION OUVERTE À TOUTES LES PRATIQUES ET À TOUS LES PUBLICS

La CdC soutient les manifestations culturelles ayant un rayonnement supra-communautaire. 15 projets ont été soutenus pour un montant de 17 234 €.

### L'Espace Culturel Le Palace

La Communauté de Communes a signé une convention avec l'Espace Culturel Le Palace, par laquelle elle confie à l'association l'exploitation du Cinéma, de l'Espace Culturel Multimédia ainsi que la programmation d'une saison de spectacles.

- **Le Cinéma**

Le cinéma a proposé 1 075 séances et comptabilise 28 421 entrées.

- **Les spectacles vivants**

Théâtre, danse ou encore musique... 15 spectacles ont été présentés dans l'année au public.

- **Le Café des Images**

Grâce à ses 2 animateurs, le Café des Images propose tout au long de l'année des ateliers individuels et collectifs autour de l'audiovisuel et du multimédia.

- **Les spectacles auprès des scolaires**

La CdC a confié au Palace l'organisation d'un spectacle par an et par élève pour les écoles maternelles et primaires. 4 spectacles ont ainsi été proposés à 1 434 élèves.

### Le réseau des bibliothèques

La Communauté de Communes souhaite mettre en réseau ses bibliothèques pour favoriser :

- la communication auprès des lecteurs et les échanges entre les bénévoles et salariés des bibliothèques,
- la mutualisation des ouvrages,
- l'informatisation du réseau,
- la mise en place d'animations communes.

Pour animer ce réseau, il apparaît nécessaire de recruter un(e) coordinateur(trice).

### Le nouvel espace culturel à l'étude

Le projet d'un nouvel équipement culturel polyvalent va faire l'objet d'un audit. En effet, la CdC a sollicité l'expertise d'un programmiste chargé d'établir un diagnostic précis et pertinent des lieux culturels du territoire.

Le programmiste doit analyser tous les paramètres du projet, en évaluer la faisabilité technique et financière, pour finalement proposer un fonctionnement adapté aux besoins et accompagner le programme architectural adéquat.



# LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE : UN PÔLE D'APPRENTISSAGE ET DE DÉCOUVERTE AU COEUR DE LA VIE CULTURELLE DU TERRITOIRE

Plus de 250 élèves fréquentent le Conservatoire de Musique, où l'enseignement est dispensé par une équipe pédagogique de 16 professeurs pour les enfants et les adultes.

Outre sa mission première d'enseignement, le Conservatoire s'engage à agir pour rayonner sur l'ensemble du territoire :

- en développant des collaborations avec le milieu scolaire,
- en soutenant la pratique artistique des amateurs à travers des projets musicaux en lien avec des intervenants, des solistes,
- en initiant de nouvelles pratiques,
- en développant des actions en réseau avec les autres conservatoires de la Région,
- en accueillant des musiciens professionnels en concert, master class et création,
- en développant des actions avec d'autres associations culturelles (danse, art plastique, création multimédia...),
- en tissant des liens avec les scènes culturelles du Palace de Surgères et le théâtre de la Coupe d'Or de Rochefort, afin d'accompagner des groupes d'élèves sur certains spectacles.

Tout au long de l'année, le Conservatoire de Musique initie de nombreuses actions alliant formation et pratique dans le cadre de son action culturelle.

### Plus de 50 manifestations culturelles

L'offre musicale sur la CdC est également prise en charge par l'École de Musique de la Petite Aunis, structure associative basée à Aigrefeuille d'Aunis. Des partenariats entre les deux écoles, déjà amorcés, seront renforcés pour servir au mieux la politique culturelle du territoire.

**250**

élèves inscrits au Conservatoire de Musique

**132**

élèves inscrits à l'École de Musique de la Petite Aunis

# COMMUNICATION :

## AMÉLIORER L'INFORMATION ET L'IDENTIFICATION D'UNE CDC RÉCEMMENT CRÉÉE

Aunis Sud
Ma Communauté de Communes

### Une nouvelle identité graphique

Afin de donner plus de visibilité et de lisibilité à son action, la CdC a défini une nouvelle identité visuelle et une charte graphique plus attrayante.

Un nouveau logo aux couleurs vives et dynamiques figure désormais sur tous les documents communautaires. Il permet à chacun d'identifier au premier coup d'œil, quel que soit le support, la signature de la CdC.

### Le journal communautaire

La commission Communication a acté la réalisation d'un journal semestriel, outil incontournable pour présenter aux habitants les actions de la CdC. Une agence de communication a été retenue pour 3 ans pour accompagner la réalisation du journal.

### Les inaugurations

- le Centre Intercommunal d'Action Sociale à Surgères (jeudi 10 juillet),
- le gymnase à Aigrefeuille (vendredi 21 novembre),
- l'aménagement du nouveau terrain de rugby avec la création de gradins et de vestiaires à Aigrefeuille (vendredi 21 novembre),
- l'espace co-working à la Pépinière d'entreprises Indigo (samedi 1er novembre).

### Les actions Com'

- création d'un guide pour les élus : "Mode d'emploi - Interco",
- mise en place d'une campagne d'affichage pour la Pépinière d'entreprises Indigo,
- réalisation d'un reportage photographique,
- lancement d'une étude pour actualiser et améliorer la signalétique des équipements communautaires.

### La CdC sur les ondes

La CdC a lancé un partenariat avec la radio locale Hélène FM pour créer une nouvelle chronique intitulé "Tous ensemble avec Aunis Sud". Chaque mois, en moins de deux minutes chrono, un élu a le plaisir de présenter le rôle et les compétences de la CdC.

# UNE CDC GARANTE D'UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET COHÉRENT

Les habitudes de consommation et le mode de vie des habitants changent. Un aménagement cohérent du territoire ne peut plus être mené à l'échelle communale mais doit se penser à l'échelle communautaire. La CdC Aunis Sud permet de donner une autre dimension aux projets et de réaliser des aménagements de plus grande envergure.
L'opportunité d'une réflexion collective avec toutes les communes est l'occasion de se saisir des nouveaux enjeux de notre territoire pour proposer un cadre de vie plus attractif.

## LES CHIFFRES CLÉS

**350 000**
passagers au Pôle gare de Surgères

**160**
hectares de zones communautaires

**25**
sites communautaires

**13**
hectares de tonte

# AMÉNAGEMENTS FONCIERS :

## DES ÉQUIPEMENTS OPÉRATIONNELS POUR FAVORISER L'INITIATIVE ET L'ESPRIT D'ENTREPRISE

*Parc d'activités artisanales du Cluseau*

*ZA du Fief Girard*

### Le transfert des terrains des anciennes Communautés de Communes à Aunis Sud

Afin de bénéficier juridiquement des biens immobiliers communautaires situés sur son nouveau territoire, leurs propriétés doivent lui être transmises par publication au Service de Publicité Foncière. En 2014, une liste de 180 parcelles a été établie et la rédaction de l'acte administratif a débuté en vue de leur transfert.

### L'acquisition de terrains

La Communauté de Communes a acquis un terrain destiné à la création du Parc d'activités de la Perche, à Surgères.

**La négociation pour de futures acquisitions**

En collaboration avec la SAFER, des négociations ont été menées avec les propriétaires et les exploitants de terrains susceptibles de devenir des terrains communautaires, principalement des zones d'activités.

Ces négociations passent également par la recherche de terrains agricoles, de manière à compenser les pertes subies par les agriculteurs.

### Les études de projets de parcs d'activités

**Parc d'activités artisanales du Cluseau**

À la fin du diagnostic archéologique et après concertation avec la DRAC, 33 400 m² seront disponibles à la construction. Une étude sur les possibilités d'assainissement et un chiffrage du projet ont été réalisés.

**Parc d'activités de la Combe**

La DRAC a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique avant aménagement. C'est le service archéologique du Conseil départemental de la Charente-Maritime qui a été sollicité. Ce diagnostic a permis la découverte de vestiges des périodes gallo-romaine et médiévale dont il faudra tenir compte lors d'un aménagement futur du Parc d'activité.

**ZA du Fief Girard**

- réalisation d'une zone 30 km/h avec ralentisseurs dans la rue Bel Air.

- installation de panneaux portant les noms des rues.

## SURFACE DISPONIBLE À LA VENTE : 26 HA



# URBANISME ET MOBILITÉS :

## DES SERVICES ET DES INFRASTRUCTURES ADAPTÉS AUX RÉALITÉS D'UN BASSIN DE VIE DYNAMIQUE

### Le Pôle Gare de Surgères

Chaque année, 350 000 passagers gravitent autour de la Gare de Surgères. La fréquentation n'a cessé d'augmenter, rendant les aménagements obsolètes. L'offre de stationnement autour de la gare est saturée, la sécurité des piétons et cyclistes remise en question et l'image du territoire impactée.

Le projet du Pôle Gare de Surgères, associant le Conseil départemental, la SNCF et la Communauté de Communes Aunis Sud vise à développer et réorganiser l'offre de stationnement, tout en répondant à des objectifs de sécurité, d'accessibilité et d'image. Il fait suite à l'étude menée sur le site par la commune de Surgères en 2008 et à celle de la DDTM. À ce jour, un "Diagnostic en marchant" a été réalisé, ainsi que la phase des études préliminaires.

Un scénario d'aménagement est retenu en septembre 2014. Point de vue privilégié sur la ville, une passerelle surmontera le parvis principal de la gare. Elle représentera une voie d'accès esthétique et sécurisée au-dessus d'un espace de circulation routière mieux pensé.

**Afin de répondre aux enjeux de réaménagement d'un tel site, la Communauté de Communes a inscrit ce projet dans une démarche de participation. La concertation, composante incontournable de ce projet, s'est créée autour d'objectifs clairs :**

- préserver l'offre de transport ferroviaire de la gare de Surgères et renforcer l'offre multimodale,
- offrir un espace adapté, fonctionnel et sécurisé pour les usagers de la gare,
- augmenter la capacité de stationnement et organiser les modes de stationnement,
- améliorer la lisibilité (parvis, signalétique…) et l'accessibilité du site,
- requalifier l'image de la Ville de Surgères et faire du Pôle gare un élément d'attractivité, à la fois espace de vie et espace public,
- renforcer les liaisons entre la gare et le centre-ville, et entre la gare et les quartiers voisins,
- maintenir la fluidité du trafic de transit existant et trouver un équilibre entre continuité automobile et usages du Pôle gare.

# URBANISME ET MOBILITÉS :
## DES SERVICES ET DES INFRASTRUCTURES ADAPTÉS AUX RÉALITÉS D'UN BASSIN DE VIE DYNAMIQUE

**2 QUAIS DE 160 M**
**2 ASCENSEURS**
**3 553 000 € HT**

### La Halte TER au Thou

En raison de la forte croissance démographique de notre territoire et de l'influence directe de l'agglomération de La Rochelle, les communes ont connu une période d'urbanisation forte.

La quasi-absence de transports en commun entraîne une augmentation des déplacements liés au trajet domicile-travail et engendre un taux de motorisation élevé.

En 2008, la Région Poitou-Charentes est saisie sur la nécessité d'un nouvel arrêt TER entre Surgères et La Rochelle et lance une étude sur les potentialités de la ligne.

### Une commande

Il est alors nécessaire de réaliser une "étude de définition avec approche financière" des aménagements connexes à réaliser.

### Des objectifs

- tendre vers un report modal des migrations domicile-travail,
- proposer une multimodalité des déplacements dans de bonnes conditions (plateforme de desserte pour les transports en commun, liaisons et équipements pour favoriser les modes doux de déplacement).

**En 2014, un scénario a été retenu, préconisant :**

- la création de deux quais de 160 m, traversés par une passerelle munie de deux ascenseurs pour un montant total de 3 553 000 € HT (dont 3 253 000 € pour la Région et 300 000 € pour la CdC Aunis Sud),
- l'aménagement de deux parkings (la placette Nord et l'accès Sud) pour un montant de 250 000 € HT pour la CdC.

Une convention entre la Région Poitou-Charentes, Réseau Ferré de France et la Communauté de Communes Aunis Sud sera signée en 2015, avec pour objectif de définir les modalités de financement et de réalisation de l'étude de projet et des travaux.

### La création d'un service commun d'instruction du droit des sols

La CdC Aunis Sud a proposé la création d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme. Cette action anticipe le désengagement des services de l'État, programmé pour juillet 2015. Le service est situé au siège de la CdC à Surgères.

Une enquête a été réalisée et adressée par courrier le 14 février aux 27 maires pour évaluer la charge de travail et le dimensionnement du service.

Après analyse des données récupérées auprès de la DDTM et des communes, trois instructeurs ont été recrutés au sein d'un service commun.

Ces nouveaux agents ont eu pour mission la mise en route et l'organisation du service. Ils se sont attachés à :

- récupérer les données et archives auprès de la DDTM et des communes,
- recueillir tous les documents d'urbanisme : PLU, ZPPAUP, PPR, plan de servitudes, règlement de lotissements, ZAC, zones archéologiques, toutes les délibérations afférentes (clôtures, taxes...),
- prévoir l'intégration des données et la formation des agents au logiciel,
- rencontrer les agents des mairies,
- organiser les navettes entre les mairies et la CdC,
- préparer les fiches de liaison et d'instruction,
- revoir les modalités d'ouverture d'une permanence au public.

Pour adhérer au service commun d'instruction mutualisée, une convention doit être signée entre la Communauté de Communes Aunis Sud et chaque commune volontaire. Adaptable à chaque commune en fonction du choix des autorisations à instruire, cette convention organise les responsabilités réciproques de la CdC et des communes au cours de l'instruction des actes et autorisations du droit des sols.

Par ailleurs, un logiciel d'instruction a été installé dans les communes et à la CdC Aunis Sud. Plateforme accessible depuis un navigateur Internet, cet outil répond aux besoins de chaque utilisateur en fonction de sa mission (enregistrement, consultation, instruction...).

Cette application permet d'entretenir un lien permanent entre les communes et la CdC et de renseigner instantanément le pétitionnaire sur l'avancée de sa demande.

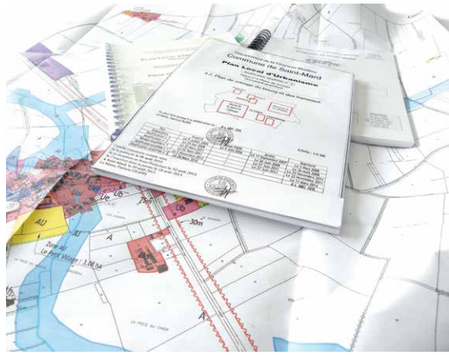

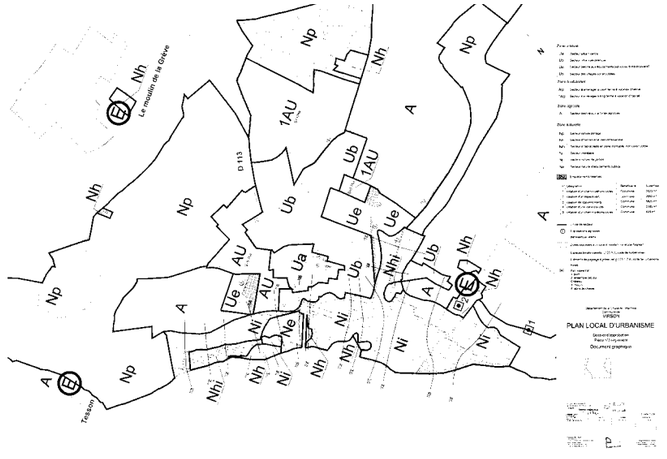

# URBANISME ET MOBILITÉS :
## DES SERVICES ET DES INFRASTRUCTURES ADAPTÉS AUX RÉALITÉS D'UN BASSIN DE VIE DYNAMIQUE

### La rénovation et la mise aux normes du gymnase André Dulin à Aigrefeuille

Construit en 1972, le bâtiment mis à disposition du collège et des clubs de sports est rénové en 2014 et mis aux normes de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux de rénovation et de mise aux normes ont consisté à restructurer les locaux côté piste d'athlétisme et côté collège en redistribuant les volumes intérieurs, afin que ceux-ci répondent aux besoins des activités sportives et des utilisateurs du gymnase.

**Les volumes ainsi créés comprennent :**

- les locaux de rangement,
- un bureau,
- des vestiaires / douches,
- des sanitaires.

**L'aménagement du nouveau gymnase est destiné à :**

- faciliter l'accessibilité au sport et sa pratique sur le territoire Aunis Sud,
- assurer une parfaite sécurité aux bénéficiaires du gymnase,
- réaliser des économies d'énergie par une rénovation répondant aux normes de la réglementation thermique en vigueur.

Au total, le montant des travaux s'élève à 805 000 € HT avec le soutien financier du Conseil départemental de la Charente-Maritime à hauteur de 380 000 € et de la Région Poitou-Charentes à hauteur de 60 000 €.

La fin des travaux a eu lieu en septembre 2014 et le bâtiment a été inauguré le 21 novembre 2014.

### Le covoiturage : plateforme covoiturage.poitou-charentes.fr

Afin de limiter l'usage individuel de la voiture sur son territoire, la CdC Aunis Sud adhére au groupement de commande régional ayant pour vocation la gestion d'une plate-forme de covoiturage mise en ligne par le biais d'un site internet dédié.

Une convention a ainsi été établie le 9 avril 2014, réglant les modalités de maîtrise d'ouvrage par la Région Poitou-Charentes (gestion des marchés publics et gestion courante de la plateforme) et les engagements et contreparties pour la Communauté de Communes Aunis Sud.

La participation financière s'élève à 717,60 € TTC par an, soit au total 2870,40 € TTC. La durée du marché est de 4 ans.

Cette action s'inscrit également dans la démarche engagée pour le projet de Pôle d'Échanges Multimodal de Surgères.

COVOITURAGE.POITOU-CHARENTES.FR



# SERVICES TECHNIQUES :
## DES ÉQUIPES DÉDIÉES À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE COMMUNAUTAIRE

### Gestion et entretien du patrimoine communautaire

Les services techniques de la Communauté de Communes assurent la gestion et l'entretien du patrimoine communautaire.

Il peut s'agir de biens dont la CdC a la propriété ou mis à disposition dans le cadre des transferts de compétences.

**2,58** hectares de bâtiments

**12,5** km de voirie

**13 100** m² de stationnements

**13** hectares de tonte

**26** hectares de fauchage mécanique

**6 400** m² de fauchage manuel

**25** sites communautaires

**3** piscines

### Gestion du parc informatique

La CdC assure la gestion et l'entretien du parc informatique de l'ensemble des bâtiments communautaires. Jusqu'au 31 décembre 2014, elle avait également pour mission la logistique des équipements liés à l'informatisation des écoles.

**10** zones d'activités

**2** complexes sportifs

## SERVICES TECHNIQUES :
### DES ÉQUIPES DÉDIÉES À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE COMMUNAUTAIRE

### LES BÂTIMENTS DE LA CDC

**Aigrefeuille**
- Annexe de la CdC (ancienne CdC Plaine d'Aunis)
- Centre Technique
- Brigade de Gendarmerie
- École de Musique
- Complexe sportif
- Piscine

**Surgères**
- Siège de la CdC
- Annexe Centre Technique
- Ateliers Relais
- Bâtiment à usage associatif (Aunis 2i)
- Brigade de Gendarmerie
- Espace Culturel "Le Palace"
- Conservatoire de Musique et crèche
- Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Espace Communautaire Berlioz
- Logement d'Urgence
- Maison de l'Emploi
- Bureau de Tourisme
- Pépinière d'entreprises Indigo
- Complexe sportif
- Piscine

**Saint Georges du Bois**
- Maison de l'Enfance

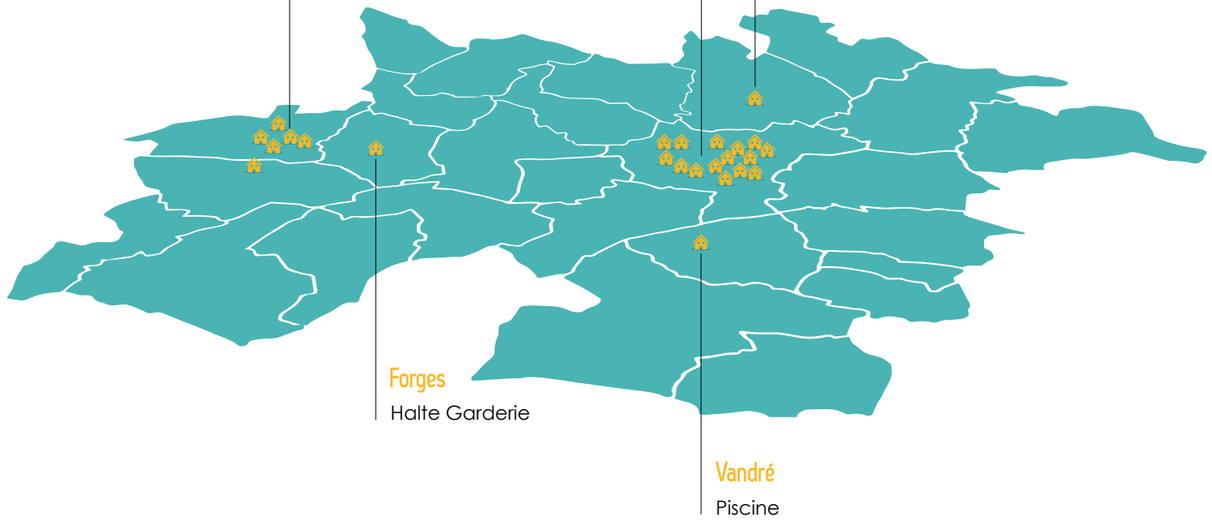

**Forges**
- Halte Garderie

**Vandré**
- Piscine

# UNE CDC SOLIDAIRE ET À L'ÉCOUTE

Parce qu'avoir besoin d'aide n'arrive pas qu'aux autres et qu'il existe des solutions, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la CdC propose des dispositifs de soutien adaptés à différentes situations. Sur le terrain, l'intervention sociale s'exprime aussi par le soutien financier de la CdC aux associations locales. Des mises à disposition de locaux, de minibus ou de matériels divers complètent cette volonté de l'intercommunalité d'accompagner celles et ceux qui au quotidien soutiennent les personnes les plus en difficulté.
En parallèle, la CdC poursuit son engagement en faveur de l'emploi par un espace mutualisé dédié aux habitants : la Maison de l'Emploi.

### LES CHIFFRES CLÉS

**960 480 €**
de subventions accordées aux associations dans le cadre de l'action sociale

**70**
bénévoles à l'épicerie solidaire

**520 000 €**
pour le budget de fonctionnement du CIAS

**298**
demandes d'aides financières accordées pour un montant de 60 325 €

**6 712**
personnes ont fréquenté la Maison de l'Emploi

# CIAS : UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC ACTIF, À L'ÉCOUTE DES BESOINS DE LA POPULATION LOCALE

Le CIAS est un lieu d'accueil et d'information au service de l'ensemble de la population de nos 27 communes. Ses agents ont pour mission de permettre aux personnes, notamment les plus fragilisées, d'accéder à leurs droits et de les soutenir dans leurs démarches administratives.

### Les locaux

C'est un bâtiment neuf de 450 m² qui est mis à disposition par la Communauté de Communes.

Il comprend :

- un large espace d'accueil et d'information,
- des bureaux administratifs,
- une épicerie solidaire,
- une salle polyvalente.

### Les champs d'intervention

- l'analyse des besoins sociaux,
- la coordination entre les différents partenaires sociaux du territoire,
- la mise en œuvre et la coordination de l'aide alimentaire,
- l'attribution d'aides financières au public en difficulté,
- la création, l'aménagement, la gestion et le fonctionnement de logements temporaires et d'hébergement d'urgence,
- le soutien aux associations à caractère social ayant leur siège et/ou intervenant sur le territoire de la CdC Aunis Sud et pour ses habitants, dans le domaine de l'aide alimentaire, la lutte contre la précarité, le logement et l'hébergement d'urgence,
- le soutien à des manifestations à caractère solidaire,
- le soutien à une association pour participer au financement d'un poste d'intervenant social en gendarmerie.

### Le conseil d'administration

Le CIAS est géré par un conseil d'administration, composé :

- du Président de la Communauté de Communes, M. Jean GORIOUX, Président,
- de 16 élus communautaires,
- de 16 personnes nommées par le Président (représentants d'associations ou personnes qualifiées),
- Le Conseil d'administration a élu M^me^ Catherine DESPREZ en tant que Vice-Présidente.

### Les commissions

Le conseil d'administration a décidé de créer diverses commissions, chargées de préparer les dossiers soumis au conseil :

- commission logement temporaire,
- commission règlement des aides facultatives,
- comité de pilotage de l'épicerie solidaire.

Émanation du conseil d'administration, une commission permanente, composée de 10 membres, a également été mise en place. Elle étudie de manière anonyme toutes les demandes d'aides financières soumises au CIAS.



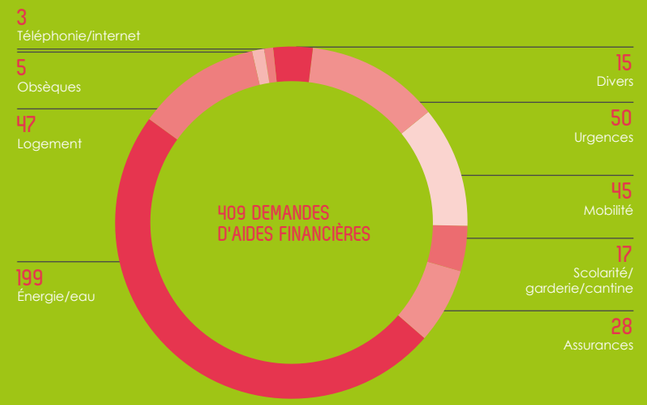


### Les aides financières

Le CIAS met en place des aides sociales facultatives au profit des personnes en difficulté. Ces aides viennent en complément des dispositifs légaux et réglementaires assurés par le Conseil départemental ou les autres organismes participant à des missions d'action sociale. Un règlement en définit les conditions d'éligibilité.

En 2014, le CIAS a étudié 409 demandes d'aides financières, dont 50 aides d'urgence (carburant, alimentaire, bouteilles de gaz).

Il a accordé 298 aides financières pour un montant total de 60 325 €.

L'eau et l'énergie constituent près de 50 % des demandes d'aide, puis le logement et les assurances arrivent respectivement au 2e et 3e rang (hors aides d'urgence).

AIDES ATTRIBUÉES EN 2014 PAR LE CIAS : 60 325 €
DONT

**7** équivalents temps plein

**9** réunions du conseil d'administration

**18** commissions permanentes

**335** demandes étudiées en commission permanente

### Les partenariats

Le CIAS met en réseau les acteurs du domaine de l'action sociale. À ce titre, le CIAS a :

- réuni les bénévoles des antennes des Secours Catholiques d'Aigrefeuille et de Surgères,
- participé au réseau de lutte contre les violences familiales "Aigrefeuille-Rochefort-Surgères",
- établi un partenariat étroit avec les services du Département (Délégation territoriale du Pays d'Aunis) et de la CAF,
- mis à disposition ses bureaux pour des permanences de l'ADIL et de l'UDAF.

### Le logement temporaire

Il est destiné à des personnes sans logement ou hébergement depuis peu de temps, autonomes dans la gestion courante d'un logement et ayant besoin d'un accompagnement social pour trouver une solution de relogement dans une perspective de 3 mois maximum.

L'aménagement et l'équipement du logement (T2) ont été financés par la Communauté de Communes Aunis Sud et la Région Poitou-Charentes.

La gestion de ce logement temporaire a débuté en novembre 2014. L'accompagnement social est géré par l'association Altea Cabestan.

### Le soutien aux associations

Le CIAS a apporté son soutien aux associations locales œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire :

- "l'Association pour l'aide alimentaire" à Aigrefeuille, par le versement d'une subvention pour leur activité d'octobre à décembre 2014,
- "les Restos du Cœur" à Surgères, pour l'aide à leur reprise d'activité, par la mise à disposition de locaux à compter de novembre 2014.

Le CIAS a également contribué à l'organisation et au financement d'un repas de Noël solidaire, destiné aux habitants de la CdC Aunis Sud isolés au moment des fêtes de fin d'année.

# CIAS : UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC ACTIF, À L'ÉCOUTE DES BESOINS DE LA POPULATION LOCALE

### L'épicerie solidaire "Au Panier Partagé"

C'est un lieu où l'on peut acheter des produits d'alimentation, d'hygiène et d'entretien à moindre coût (10 % à 30 % du prix réel).

L'épicerie solidaire a ouvert ses portes le 12 mars 2014. Elle est ouverte trois fois par semaine. Deux agents sont présents à temps complet et 70 bénévoles œuvrent quotidiennement à leurs côtés.

**Plusieurs actions partenariales ont vu le jour :**

- une journée d'information sur les loisirs en Aunis pour l'été,
- une séance d'information sur la santé et l'accès aux soins,
- la mise en place d'ateliers cuisine s'adressant à tous les âges,
- une visite du site archéologique avec un atelier spécifique "Goût et connaissance des habitudes alimentaires d'autrefois".

### L'approvisionnement

L'approvisionnement de l'épicerie se fait à la fois sous forme de dons et d'achats.

**Le don**

Trois hypermarchés locaux collaborent à l'activité de l'épicerie solidaire en proposant des produits frais (arrivés en Date Limite de Consommation proche) et en offrant parfois des articles d'équipement.

L'ENILIA-ENSMIC propose des produits élaborés dans ses locaux par les étudiants.

**L'achat**

La Banque alimentaire départementale est un partenaire important. Chaque semaine, le gestionnaire logistique de l'épicerie solidaire et deux bénévoles s'y rendent pour s'approvisionner en produits secs et en produits surgelés.

L'achat de denrées dans les magasins locaux a été nécessaire pour compléter les produits de base manquants (huile, lait, sucre...).

En ce qui concerne les produits d'hygiène, l'épicerie se fournit auprès d'ADN (Agence du Don en Nature).

**424**
familles inscrites en 2014 (sur conditions de ressources), soit 1087 personnes. Le montant cumulé des ventes est de 11 430 €.

**3 €**
prix moyen du panier par famille

**6 000**
heures de bénévolat

## 70 BÉNÉVOLES ŒUVRENT AU SEIN DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE



# MAISON DE L'EMPLOI : UN SERVICE DE PROXIMITÉ, UN ESPACE RESSOURCES ACCUEILLANT

Dans le cadre de sa compétence "Action Sociale", la Communauté de Communes Aunis Sud a mis en place une structure d'accueil du public dédiée à l'Emploi, à la Formation et à l'Insertion.

**Les objectifs de La Maison de l'Emploi sont :**

- offrir aux usagers (employeurs, salariés, demandeurs d'emploi, étudiants) l'ensemble des services dédiés à l'emploi (Mission Locale, Bureau Information Jeunesse, Pôle Emploi, Cap Emploi) dans un même lieu,
- mutualiser les services, la documentation et l'information au service du public,
- apporter un service de proximité et un accueil personnalisé.

Différents services sont aujourd'hui mis à la disposition du public pour favoriser une dynamique d'employabilité sur le territoire. Deux agents de la Communauté de Communes sont chargés de l'accueil.

**En 2014, la Maison de l'Emploi a poursuivi sa collaboration avec différents partenaires :**

**Les permanents :**

- Mission Locale,
- Pôle Emploi,
- L'agence AXIOR (animation d'ateliers de recherche d'emploi).

**D'autres partenaires ont sollicité la Communauté de Communes pour des mises à disposition de bureaux à la Maison de l'Emploi :**

- Prométhée/Cap Emploi 17 - Accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés,
- CIDFF 17 (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles),
- IRFREP qui accompagne des demandeurs d'emploi dans le cadre de la mobilisation vers l'emploi réalisée pour le compte de Pôle Emploi La Rochelle-Joffre,
- Espace Mosaïque (pour les bénéficiaires du RSA et les personnes désirant un accompagnement à la VAE),
- Insup Aquitaine intervient dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi vers une activité professionnelle et facilite en cela leur accès ou leur retour vers l'emploi,
- la Chambre des Métiers et Artisanats réalise un accompagnement des allocataires du RSA à la création et la reprise d'entreprise,
- le Cirfa Bureau Terre informe les candidats à l'engagement, recrute les volontaires en fonction de l'âge et du niveau scolaire, de 17 à 29 ans et du niveau 3ème à BAC +5.

**Manifestations organisées/Outils créés par la Maison de l'Emploi :**

- participation au salon "Jobs d'été" le 12 avril 2014 à Surgères,
- participation à "Cap loisirs, le printemps des familles" le 24 mai 2014,
- participation aux ateliers TRE (Technique de recherche d'emploi) en direction des futurs apprentis de l'Enilia/Ensmic,
- création d'un service Baby-sitting au sein de la Maison de l'Emploi.

**6 712** personnes ont fréquenté la Maison de l'Emploi

**2 602** demandes traitées directement par les chargées d'accueil de la Maison de l'Emploi

**2 979** contacts pris avec différents organismes

### FRÉQUENTATION DE LA MAISON DE L'EMPLOI 2014

# UNE CDC ATTENTIVE À L'ACCUEIL ET À L'ACCOMPAGNEMENT DE SA JEUNESSE

Soucieuse du devenir de sa jeunesse, la Communauté de Communes développe une politique éducative ambitieuse favorisant la réussite de tous ses enfants et de ses jeunes. Aunis Sud dispose sur son territoire de nombreuses ressources mobilisables autour de l'enfance et de la jeunesse en termes d'équipements, de dynamisme associatif et de structuration politique et administrative.

## LES CHIFFRES CLÉS

**960 480 €**
de subventions accordées dans le cadre du PEL

**334**
Assistantes Maternelles

**45 720 €**
de subventions accordées pour les clubs sportifs

**22**
sites déclarés Centres de Loisirs

## PROJET ÉDUCATIF LOCAL :
### UNE DÉMARCHE COLLECTIVE AU SERVICE DE TOUTES LES FAMILLES

**Nouvelle Communauté, nouveau projet**

La Communauté de Communes est chargée d'élaborer un nouveau projet de territoire en matière d'enfance, de jeunesse et de famille pour la période 2014/2017.

**Le Projet Éducatif Local c'est :**

- une démarche de concertation conduite par le CdC avec les partenaires éducatifs locaux,
- un cadre de référence pour les questions liées au bien-être des jeunes et à leur avenir.

**Des axes prioritaires sont dégagés :**

- la construction d'un local multi-accueil et centre de loisirs à Surgères,
- la clarification des modalités de financements des structures d'accueil,
- la finalisation du projet de troisième RAM pour mieux répondre aux besoins des familles et des Assistantes Maternelles,
- l'engagement d'une réflexion sur l'offre d'accueil pour plus d'équité entre les familles, notamment par une tarification lissée des centres de loisirs,
- le renforcement des partenariats dans et autour de l'école (liens entre l'école et la société civile),
- la mise en œuvre d'une démarche active pour une communication adaptée aux différents publics sur les acteurs, les actions et les services du territoire.

**La réforme des rythmes scolaires**

La réforme des rythmes scolaires (semaine de 4 jours et demi, instauration d'activités périscolaires) a bouleversé l'agenda des familles, mais aussi l'organisation des structures dédiées (personnels des centres de loisirs, ramassage scolaire).

Le service PEL a accompagné la mise en place de ces changements.

## AFFAIRES SCOLAIRES

La Communauté de Communes a défini les modalités de prise en charge des frais de fonctionnement liés aux CLIS (CLasse d'Intégration Scolaire) et aux RASED (Réseau Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté). Par ailleurs, elle a participé aux dépenses de fonctionnement de la médecine scolaire.

Concernant l'informatisation des écoles primaires, les statuts ont été modifiés fin 2014 et prévoient un soutien financier aux communes et une aide technique au montage des dossiers.

# RAM :

## UN LIEU D'ACCUEIL, DE RENCONTRE ET D'INFORMATION EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

### Deux relais itinérants couvrent le territoire Aunis Sud

- le RAMPE associatif "Grains de soleil" sur la partie Est de la CdC,
- le RAM communautaire sur la partie Ouest de la CdC.

Les RAM sont des lieux d'écoute, d'information, d'animation, de professionnalisation et de soutien à la parentalité pour les familles et les assistantes maternelles.

**Les deux relais proposent :**

- un accueil du public,
- des animations en itinérance sur le territoire,
- des demi-journées d'ateliers d'éveil sont organisées chaque semaine ; d'autres sont consacrées à l'accueil du public, au travail administratif de gestion du relais et aux relations partenariales,
- des soirées de professionnalisation et de soutien à la parentalité sont organisées sous forme de conférences avec un intervenant ou d'échanges de pratiques, de savoir-faire et de savoir-être,
- des sorties et des spectacles ont lieu tout au long de l'année pour tout le public concerné par les actions.

Les relais jouent également un rôle d'observatoire en assurant une veille sur les conditions d'accueil sur l'ensemble du territoire.

Au regard du nombre important de demandes des parents, la création d'un troisième RAM est engagée.

# BUREAU INFORMATION JEUNESSE :

## ACCOMPAGNER ET FAVORISER L'ESPRIT D'INITIATIVE DES JEUNES

Cette structure assure une mission polyvalente d'information et de documentation des jeunes.

En raison de la localisation du BIJ au sein de la Maison de l'Emploi à Surgères, les demandes concernent principalement les domaines du logement et de l'emploi.

La profusion d'informations à destination des jeunes a rendu nécessaire l'accompagnement apporté par le BIJ.

### Le fonds local

Mis en place par la Communauté de Communes, le fonds local s'est donné pour objectif de soutenir des projets conduits par des jeunes âgés de 11 à 25 ans. Une manière d'encourager les initiatives citoyennes et de répondre à l'envie montrée par bon nombre d'entre eux de s'impliquer dans des projets concrets. Un travail d'accompagnement et une aide financière sont proposés par la CdC.



# SPORTS :

## DES ANIMATIONS TOUTE L'ANNÉE EN MILIEU SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

La Communauté de Communes Aunis Sud est compétente pour mener des actions de sensibilisation et d'éveil sportif à destination des enfants en milieu scolaire et extrascolaire.

L'animation sportive est portée par 7 éducateurs et s'articule autour de quatre champs d'intervention.

### Les activités en milieu scolaire

Les activités sont le fruit d'un travail effectué en concertation étroite avec les enseignants et les conseillers pédagogiques. 2 cycles de 10 séances par classe ont été proposés pour les élèves de cycle 3. Les activités sont diverses : balle ovale, vélo, basket, badminton, tchoukball, korfball, lutte, mini-volley, athlétisme, handball, cirque, roller, jeux d'opposition, course d'orientation, expression corporelle, gymnastique, accrogym, baseball, natation.

### Vac-En Sport

Les activités sportives et de loisirs organisées pendant les vacances scolaires (février, Pâques et été) s'adressent à un public d'enfants de 10 à 14 ans domiciliés sur le territoire communautaire, et parfois au-delà.

### L'École Multisports

Cette action est portée par la Ville de Surgères, qui bénéficie de la mise à disposition des éducateurs sportifs de la Cdc Aunis Sud. L'École Multisports se déroule tous les mercredis hors vacances scolaires (d'octobre à mai) en direction des enfants de GS-CP-CE1.

### Les manifestations sportives

- Biennale du cirque une semaine en mai sur le complexe sportif à Surgères, qui a rassemblé 500 enfants et 100 adultes,
- Cap Loisirs le 24 mai à Péré. Un atelier motricité et gymnastique a été dispensé par 2 éducateurs sportifs,
- Journée des sports le 20 septembre sur le complexe de Surgères.

La Communauté de Communes a en charge la gestion des équipements sportifs suivants :

- **le complexe d'Aigrefeuille d'Aunis,**
- **le complexe de Surgères,**
- **les piscines d'Aigrefeuille d'Aunis, Surgères et Vandré.**

Un diagnostic est lancé par le service technique pour identifier les travaux à effectuer, les équipements étant vieillissants.

### Les soutiens aux clubs sportifs

Pour les manifestations de grande ampleur, 9 projets ont été soutenus pour un montant total de 8 600 €.

Pour les clubs de moins de 18 ans, 34 clubs ont été subventionnés à hauteur de 20 € par enfant résident sur le territoire, soit 37 120 €.

**150 ENFANTS ACCUEILLIS POUR VAC-EN SPORT**

# UNE CDC ÉCO-RESPONSABLE TOURNÉE VERS L'AVENIR

La Communauté de Communes place les questions environnementales au cœur de sa stratégie. Elle a délégué la compétence "gestion des déchets" au Smictom Vals Aunis, aujourd'hui Cyclad. La CdC s'attache à sensibiliser le public aux gestes écologiques et aux projets liés à la transition énergétique, mais aussi à la lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles et les espèces végétales envahissantes.

## LES CHIFFRES CLÉS

**70**
familles ont participé au Défi Familles à Énergie Positive en Aunis Sud

**23,50%**
d'énergie économisée pour l'équipe gagnante du DFEP

**92**
actions de sensibilisation au tri, au compostage et à la réduction des déchets

**6 000**
foyers équipés de composteurs

# SENSIBILISATION À L'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE : INFORMER ET CONSEILLER POUR FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES

Une des missions du service environnement est de sensibiliser le public aux questions écologiques. Ces événements ont lieu en partenariat avec Défi Énergies 17, l'association qui porte le Point Info Énergies de la Communauté de Communes.

### Le Défi Familles à Énergie Positive

Le Défi "Familles à Énergie Positive" est un concours dont l'objectif est de démontrer que tous ensemble, il est possible de diminuer nos consommations énergétiques et de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre.

Du 1er décembre 2013 au 30 avril 2014, les familles regroupées en équipes tentent de réaliser 8 % d'économies d'énergie.

La mise en œuvre du Défi associe les conseillers Info Énergie, les élus et les chargés de mission des territoires. Le Défi 2013-2014 a regroupé sur Aunis Sud 70 familles formant 10 équipes, dont deux ont été récompensées :

- Kilowattheure de Bronze pour les "Homos habilis" (23,50 % d'économie d'énergie),
- Prix spécial de l'équipe la plus économe (en kWh/an/personne) pour les "Colibris17".

### Les balades thermographiques

Elles permettent de visualiser de manière plus concrète les pertes de chaleur et les défauts d'isolation des habitations. À destination du grand public et animées par le conseiller Info Énergie, les balades ont pour objectif de sensibiliser les propriétaires à l'importance de l'isolation thermique et de faire connaître les services de l'Espace Info Énergie. En 2014, 3 communes ont accueilli le conseiller : Surgères, Saint Georges du Bois et Vandré.

### La Fête de l'Énergie

Dans le cadre d'une manifestation nationale organisée en octobre, les Espaces Info Énergie ont rassemblé à Surgères 3 classes et plusieurs dizaines de personnes autour des espaces "Éco-gestes", "Rénovation thermique" et "Enfants" installés place de l'Europe.

*Les balades thermographiques*

*Le Défi Familles à Énergie Positive*

## 2 FAMILLES EN AUNIS SUD RÉCOMPENSÉES AU DÉFI FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

# PRODUCTION D'ÉNERGIES PROPRES : S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### Le recensement des projets de gros éoliens, leurs développements sur le territoire et la répartition des ressources fiscales

La plupart des communes ont été sollicitées par diverses sociétés spécialisées en installation d'éoliennes. Le service Environnement de la CdC a alors décidé de faire l'état des lieux des projets et contacts éoliens en cours auprès des communes, et des positions de celles-ci sur la question.

La commission Environnement a initié un débat sur le sujet afin d'aboutir à une position commune et de repenser la répartition des retombées financières entre communes et CdC.

### L'étude du potentiel photovoltaïque des bâtiments communautaires

La Communauté de Communes a candidaté à un appel régional pour bénéficier d'une étude gratuite réalisée par le CRER (Centre Régional des Énergies Renouvelables) afin d'évaluer le potentiel photovoltaïque de ses bâtiments. Cet outil d'aide à la décision réalisé sur une vingtaine de bâtiments a permis de montrer l'intérêt de l'implantation de générateurs photovoltaïques sur la majorité des bâtiments étudiés.

Leur potentiel photovoltaïque est de 523 kWc en vente totale sur 3 874 m² de toiture.

### Une ferme photovoltaïque

La déchetterie de Vandré, dont le site appartient à la CdC, se trouve en bordure d'un vaste terrain en friche, une ancienne décharge aujourd'hui réhabilitée. Cyclad, gestionnaire de la déchetterie, n'en a plus l'usage. C'est pourquoi la CdC a signé une convention avec un porteur de projet photovoltaïque qui, si les études sont favorables, y installera une ferme photovoltaïque de plusieurs MWc (Mégawatt-crête).

## 2 PARCS ÉOLIENS EN AUNIS SUD



# DÉCHETS/CYCLAD : RENFORCER L'ACTION EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

La collecte et le traitement des déchets ménagers (et assimilés) ont été confiés à Cyclad, anciennement Smictom Vals Aunis. La participation qui lui est versée chaque année par la CdC (collecte, traitement et déchetteries) correspond à un coût par habitant calculé sur la base du recensement de la population INSEE.

cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir

| | Nbre hab. RECENS | Contribution collecte/hab. | Contribution traitement/hab. | Contribution déchetterie/hab. | Coût global annuel |
|---|---|---|---|---|---|
| ARDILLIERES | 824 | 26,00 | 25,00 | 23,00 | 60 976,00 |
| BALLON | 767 | 26,00 | 25,00 | 23,00 | 56 758,00 |
| CIRE D'AUNIS | 1 196 | 26,00 | 25,00 | 23,00 | 88 504,00 |
| AIGREFEUILLE | 3 794 | 30,50 | 25,00 | 23,00 | 297 829,00 |
| ANAIS | 335 | 30,50 | 25,00 | 23,00 | 26 297,50 |
| BOUHET | 876 | 30,50 | 25,00 | 23,00 | 68 766,00 |
| CHAMBON | 911 | 30,50 | 25,00 | 23,00 | 71 513,50 |
| FORGES | 1 229 | 30,50 | 25,00 | 23,00 | 96 476,50 |
| LANDRAIS | 731 | 30,50 | 25,00 | 23,00 | 57 383,50 |
| LE THOU | 1 760 | 30,50 | 25,00 | 23,00 | 138 160,00 |
| VIRSON | 771 | 30,50 | 25,00 | 23,00 | 60 523,50 |
| BREUIL LA REORTE | 452 | 26,00 | 25,00 | 26,50 | 35 030,00 |
| MARSAIS | 936 | 26,00 | 25,00 | 26,50 | 72 540,00 |
| PERE | 413 | 26,00 | 25,00 | 26,50 | 32 007,50 |
| PUYRAVAULT | 629 | 26,00 | 25,00 | 26,50 | 48 747,50 |
| SAINT GEORGES DU BOIS | 1 793 | 26,00 | 25,00 | 26,50 | 138 957,50 |
| SAINT GERMAIN DE MNES | 1 280 | 26,00 | 25,00 | 26,50 | 99 200,00 |
| SAINT MARD | 1 125 | 26,00 | 25,00 | 26,50 | 87 187,50 |
| SAINT PIERRE D'AMILLY | 491 | 26,00 | 25,00 | 26,50 | 38 052,50 |
| SAINT SATURNIN DU BOIS | 893 | 26,00 | 25,00 | 26,50 | 69 207,50 |
| SURGERES | 6 246 | 32,50 | 25,00 | 26,50 | 524 664,00 |
| SURGERES ECARTS | 463 | 26,00 | 25,00 | 26,50 | 35 882,50 |
| VANDRE | 809 | 26,00 | 25,00 | 26,50 | 62 697,50 |
| VOUHE | 661 | 26,00 | 25,00 | 26,50 | 51 227,50 |
| CHERVETTES | 131 | 26,00 | 25,00 | 19,50 | 9 235,50 |
| GENOUILLE | 816 | 26,00 | 25,00 | 19,50 | 57 528,00 |
| ST CREPIN | 307 | 26,00 | 25,00 | 19,50 | 21 643,50 |
| ST LAURENT DE LA BARRIERE | 100 | 26,00 | 25,00 | 19,50 | 7 050,00 |
| **TOTAL CDC AUNIS SUD** | **30 739** | | | | **2 414 046,00** |

# PROTECTION DES MILIEUX : LA GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES, ENJEUX D'AVENIR

**La redéfinition des statuts sur la compétence "participation à la lutte contre les ragondins"**

Face au manque de clarté sur les responsabilités incombant à la CdC ou aux communes, la commission Environnement a mené un important travail de recensement et d'analyse des pratiques de lutte contre les nuisibles et les espèces végétales envahissantes.

À la suite de ce travail, la rédaction des statuts a été revue pour donner à la CdC la compétence de "Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles et les espèces aquatiques envahissantes".

**La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations).**

Issue de la Loi MAPTAM (Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles), cette compétence sera transférée au "bloc communal" le 1er janvier 2018. Le service Environnement a travaillé en 2014 sur la connaissance des structures actives et des enjeux associés à cette compétence, ainsi que sur le mode d'organisation envisageable à l'avenir.

**La participation au programme "Re-Sources"**

"Re-Sources" est un contrat de territoire mis en place par la Ville de La Rochelle pour la réduction des pollutions diffuses sur ses captages d'eau potable. Certains étant situés sur le territoire de la Communauté de Communes, le service Environnement est associé au travail de bilan du contrat de territoire 2009/2013, et à l'élaboration de sa prochaine version.

AIRE DE PROTECTION DES CAPTAGES
D'EAU POTABLE : 23 000 HA

# UNE CDC PORTÉE PAR UNE GESTION SAINE ET RESPONSABLE

Pour agir au quotidien dans l'intérêt général, les élus se donnent des moyens budgétaires et humains. Le budget de la Communauté de Communes permet de financer des services et des actions concrètes dans des domaines bien définis, avec un impact immédiat ou sur le long terme pour la population. Petit retour illustré sur les domaines d'intervention de la Communauté de Communes.

## LES CHIFFRES CLÉS

**13 840 752 €**
(59€/habitant) consacrés à l'équipement

**81**
agents

**2 083 340 €**
consacrés au sport

**194**
jours de formation pour les agents de la CdC

# BUDGET : DES MOYENS À LA HAUTEUR DES ENJEUX D'UNE CDC EN MUTATION

## COMPTE ADMINISTRATIF 2014 SYNTHÉTISÉ

| BUDGETS | | PRINCIPAL | BATIMENTS RELAIS | PEPINIERE D'ENTREPRISES | ZONES D'ACTIVITES | COMMERCES EN COURS DE RETROCESSION* | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FONCTIONNEMENT | Dépenses | 13 840 751,98 € | 46 838,18 € | 71 504,49 € | 941 439,74 € | 11 668,80 € | **14 912 203,19 €** |
| | Recettes | 17 219 287,97 € | 70 018,25 € | 88 945,81 € | 785 940,98 € | 19 205,00 € | **18 183 398,01 €** |
| | **Résultat** | **3 378 535,99 €** | **23 180,07 €** | **17 441,32 €** | **- 155 498,76 €** | **7 536,20 €** | **3 271 194,82 €** |
| INVESTISSEMENT | Dépenses | 2 749 010,77 € | 78 697,72 € | 447 188,36 € | 1 389 981,45 € | 329 900,79 € | **4 994 779,09 €** |
| | Recettes | 2 367 710,23 € | 43 849,94 € | 66 037,63 € | 135 545,48 € | 173 064,01 € | **2 786 207,29 €** |
| | **Résultat** | **- 381 300,54 €** | **- 34 847,78 €** | **- 381 150,73 €** | **- 1 254 435,97 €** | **- 156 836,78 €** | **- 2 208 571,80 €** |
| RESTES A REALISER | Dépenses | 361 633,66 € | | 4 680,63 € | | | |
| | Recettes | 361 633,66 € | | 75 000 € | | | |

*Multiservices Croix Chapeau, épicerie de Montroy, Clos marchand Verinois

Le compte administratif 2014 est marqué par les conséquences financières de la fusion entre les anciennes Communautés de Communes de Surgères et de la Plaine d'Aunis mais aussi par l'attribution de nouvelles compétences, notamment la compétence sport avec la gestion des complexes sportifs. Malgré ces éléments, la section de fonctionnement présente un excédent de plus de 3 millions d'euros afin de financer les exercices futurs. Les budgets des commerces en cours de rétrocession seront clôturés à l'équilibre en 2015 et 2016. Ce patrimoine sera transféré aux communes sur lesquelles se situent ces équipements.

## LES DÉPENSES RÉELLES

### Dépenses d'équipement et remboursement de la dette 2014

- **1 013 162 €** Sport (gymnase et vestiaires tribunes Aigrefeuille, piscines...)
- **766 470 €** Remboursement du capital des emprunts
- **422 633 €** Action sociale (espace Berlioz et espace à vocation sociale)
- **117 276 €** Siège social, équipement des services et bâtiments techniques
- **116 080 €** Réserve foncière
- **42 912 €** Scolaire (informatisation des écoles)
- **32 954 €** Pôle gare de Surgères
- **31 778 €** Site archéologique
- **22 897 €** Fonds de concours versés
- **20 492 €** Culture (École de musique, Espace Culturel Le Palace)
- **16 781 €** Voirie
- **3 564 €** Décharge de Vérines
- **467 €** Gendarmerie de Surgères
- **140 €** Maison de l'enfance à Saint Georges du Bois

L'exercice 2014 a vu la finalisation de diverses opérations d'équipement lancées lors des exercices précédents :

- dans le domaine du sport, la rénovation du gymnase et la construction de vestiaires et tribunes à Aigrefeuille d'Aunis se sont ainsi achevées en 2014,
- dans le domaine social, la finalisation de la réhabilitation de l'espace Berlioz et la construction de l'espace à vocation sociale accueillant les activités du CIAS (locaux administratifs, épicerie solidaire).

La Communauté de Communes a également fait l'acquisition de matériel informatique à hauteur de 43 000 € à destination des écoles du territoire. Elle a versé des fonds de concours à hauteur de 22 897 € à ses communes.



# BUDGET : MAINTENIR DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

### La répartition des dépenses et recettes de fonctionnement

L'exercice des compétences (notamment enfance, sport, action sociale, culture et développement économique) représente le principal poste de dépenses de la Communauté de Communes.

Le deuxième poste de dépenses est l'environnement, qui correspond essentiellement à la gestion des ordures ménagères, confiée à Cyclad moyennant le versement d'une participation annuelle. Ce poste est financé en totalité par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

La fiscalité reversée aux communes (attributions de compensation) représente le troisième poste de dépenses de la CdC. Suivent les moyens généraux correspondant aux services supports de l'administration générale et aux services techniques, intervenant notamment sur le patrimoine de la CdC. Pour financer ces dépenses, la CdC s'appuie majoritairement sur la fiscalité des ménages, des entreprises et les dotations de l'État.

**11 297 848 €**

DETTE DE LA CDC AUNIS SUD AU 31/12/2014

*(données issues du compte de gestion 2014)*

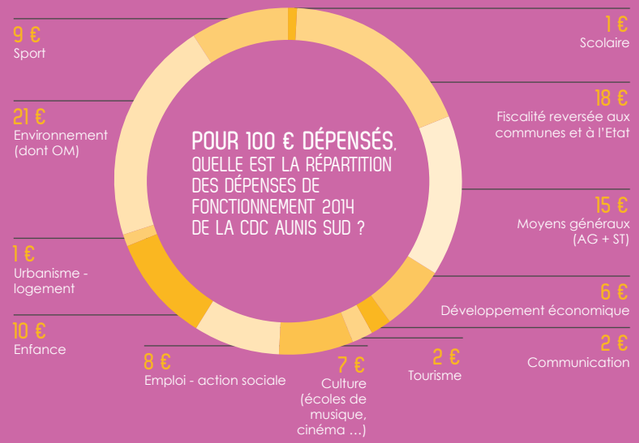
POUR 100 € DÉPENSÉS, QUELLE EST LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2014 DE LA CDC AUNIS SUD ?
9 € Sport
21 € Environnement (dont OM)
1 € Urbanisme - logement
10 € Enfance
8 € Emploi - action sociale
7 € Culture (écoles de musique, cinéma ...)
2 € Tourisme
6 € Développement économique
2 € Communication
15 € Moyens généraux (AG + ST)
18 € Fiscalité reversée aux communes et à l'Etat
1 € Scolaire

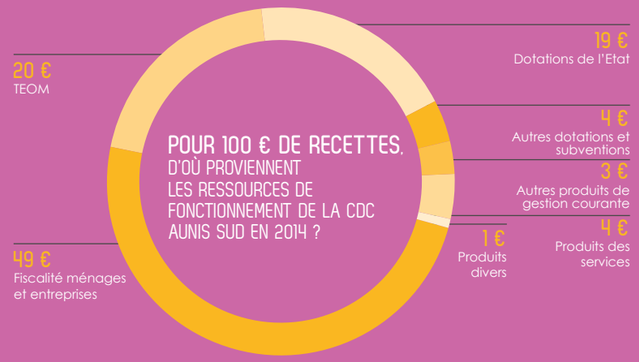
POUR 100 € DE RECETTES, D'OÙ PROVIENNENT LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT DE LA CDC AUNIS SUD EN 2014 ?
20 € TEOM
49 € Fiscalité ménages et entreprises
1 € Produits divers
4 € Produits des services
3 € Autres produits de gestion courante
4 € Autres dotations et subventions
19 € Dotations de l'Etat

# RESSOURCES HUMAINES :
## UNE RESTRUCTURATION RÉUSSIE

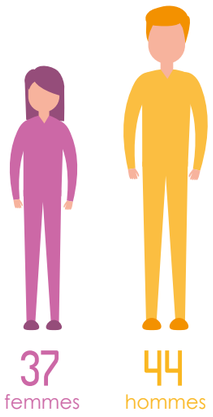


### L'effectif

La Communauté de Communes regroupe au sein de son administration et de ses différents services 81 agents, répartis sur 8 sites.

En 2014, le service Ressources Humaines s'est occupé de la mise en place du nouvel organigramme. Il a dû créer de nouveaux services, harmoniser les pratiques professionnelles et les temps de travail, et réfléchir à l'action sociale. À ce sujet, le bénéfice des titres restaurant a été étendu à l'ensemble des agents.

### Les mouvements

- 8 agents de la Ville de Surgères ont intégré la nouvelle Communauté de Communes,
- 3 agents ont quitté la CdC : 1 pour mutation extérieure, 2 pour départ à la retraite.

### Les formations

- 194 jours de formation suivis par 41 agents, dont 75 jours suivis au CNFPT,
- la première action de mutualisation de formation a eu lieu. La CdC a négocié un contrat de formation avec l'APAVE afin que les agents communaux obtiennent une habilitation pour utiliser la nacelle élévatrice de la CdC.

### Le comité technique

L'installation du comité technique s'est organisée. À la fin de l'année, les élections professionnelles ont eu lieu. Les agents électeurs se sont prononcés afin d'élire 3 agents titulaires (et leurs 3 suppléants) pour y siéger aux côtés des élus.

### RÉPARTITION PAR FILIÈRES PROFESSIONNELLES

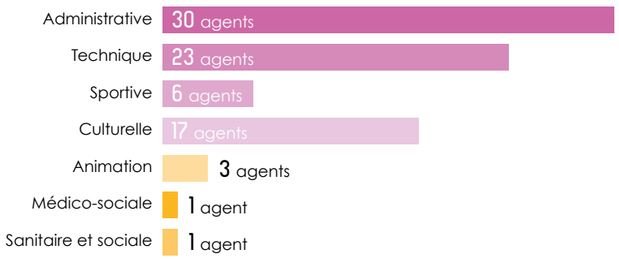


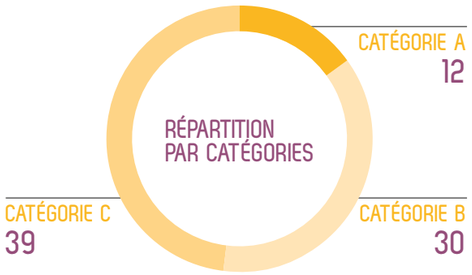




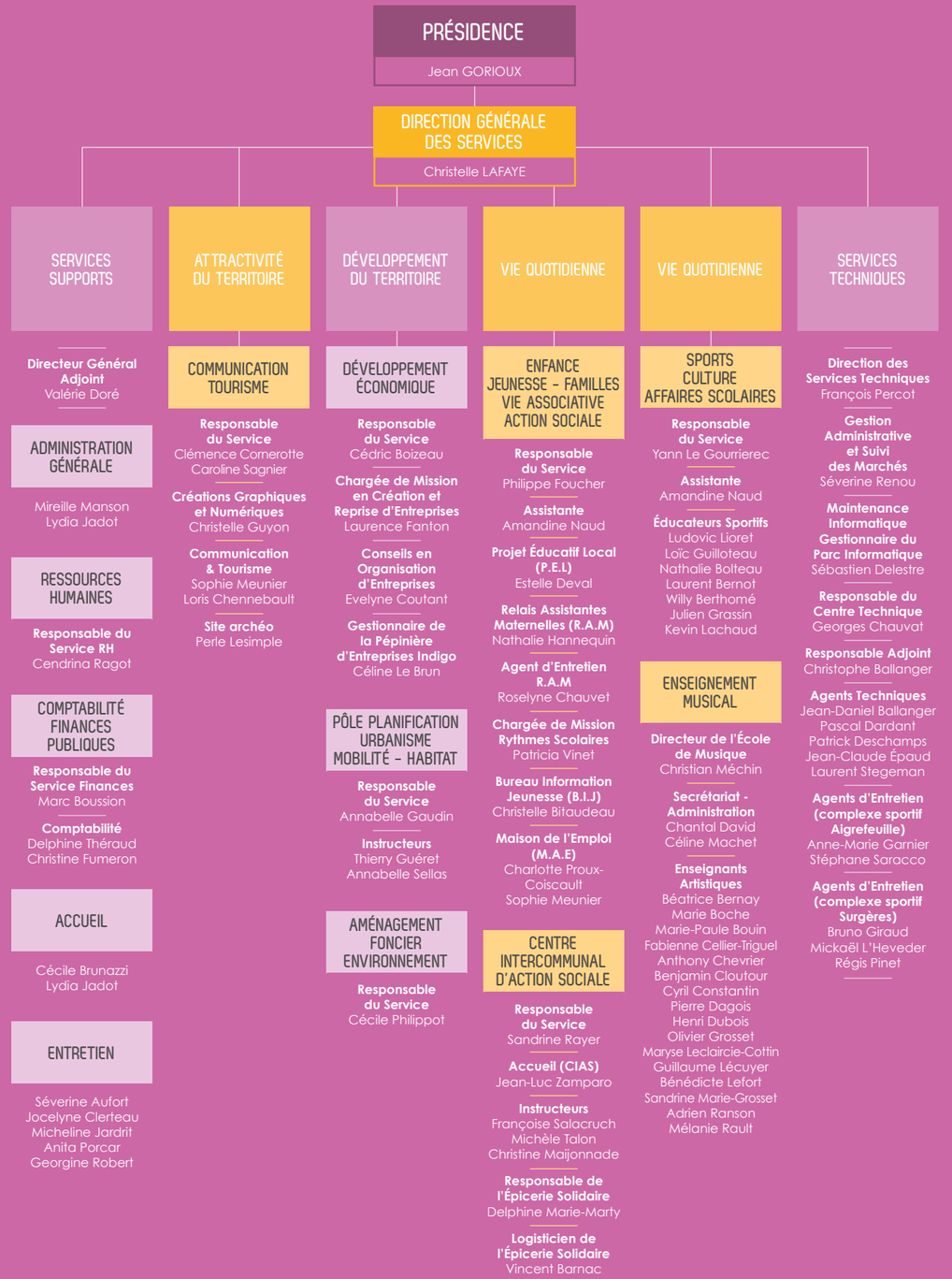

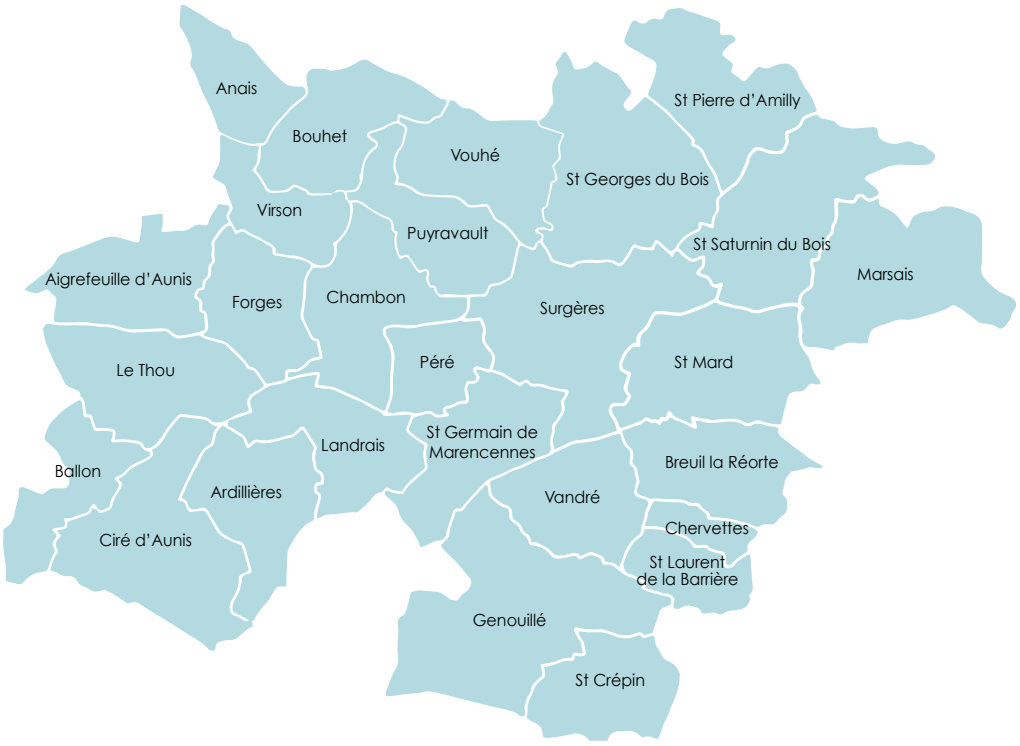


Aunis Sud

Ma Communauté de Communes

## Contacts

Les équipes de la Communauté de Communes Aunis Sud vous accueillent et vous renseignent :

44, rue du 19 mars 1962
17700 SURGÈRES
Tel. : 05 46 07 22 33
contact@aunis-sud.fr

## Horaires d'ouverture :

Lundi-jeudi 9h-12h et 14h-17h
Vendredi 9h-12h et 14h-16h

## Restez connectés !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur **www.aunis-sud.fr**

La Communauté de Communes vit aussi sur les réseaux sociaux :

Pépinière d'entreprises Indigo

Chantier archéologique de Saint Saturnin du Bois

Bij de Surgères

Conservatoire de Musique Aunis Sud